

# Crise sanitaire et épidémie de coronavirus

## L'Association Hospitalière de Bretagne s'organise

Comme l'ensemble des établissements de santé français confronté à une crise sanitaire sans précédent, **l'Association Hospitalière de Bretagne a été contrainte de modifier son fonctionnement** et de **réorganiser ses services** au titre de la prévention et de la protection des personnes et en application des consignes nationales.

La sortie progressive de la période de confinement doit permettre une **reprise des activités sécurisée** tant pour les patients que les professionnels, dans le **respect des mesures barrières**.

### Centres Médico-Psychologiques

- Accueil physique et prise en soins des patients dans le respect des mesures barrières pour des consultations infirmières, psychologues, sociales et médicales
- Entretiens par visio-conférence maintenu selon la situation (suivi médical, orthophonique, neuropsychologique)

### Hôpitaux de jour

- Accueil en demi-journée dans le cadre de prises en soins individuelles ou de groupes réduits, dans des conditions permettant le respect de la distanciation physique
- Prise des repas exceptionnelles, sur prescription médicale et intégration à la prise en soins

### CATTP

- Reprise possible selon la composition du groupe



Le confinement peut générer de l'**anxiété**, des **comportements inhabituels**, des **troubles du sommeil**, des difficultés à se concentrer **pour apprendre**, etc.

Une **permanence téléphonique** est assurée du lundi au vendredi de 9h à 17h afin de répondre à toutes vos questions, pour prendre en compte vos inquiétudes, quelles qu'elles soient.

Les **Centres Médico-psychologiques Enfants et Adolescents** de l'Association Hospitalière de Bretagne sont disponibles et à votre écoute :

**Loudéac** • 9h-17h

02 96 28 39 65

**Rostrenen** • 9h-17h

02 96 29 28 77

**Pontivy** • 9h-17h

02 97 25 71 61

**Gourin** • 9h-17h

Lundi, mercredi et vendredi

02 97 23 49 79